



1. Données générales

Faculté des LSH – Licence d’Histoire - Licence 1 – Semestre 1.

Intitulé du cours : **Méthodologie du travail universitaire.**

Horaire du cours : Mardi 9h30-11h30 (Groupe 1) et 15h-17h (Groupe 2).

Format du cours : Travaux dirigés.

Responsables du cours : Nicolas Berjoan, nicolas.berjoan@univ-perp.fr, bureau Y1-13, 1er étage du bât Y.

2. Place et objectifs du cours dans la licence d’histoire

Place du cours dans le programme du diplôme

Il contribue aux apprentissages des objectifs de la Licence à savoir :

- Acquérir une large culture historique.
- S’organiser, maîtriser l’information, la communication écrite et orale.

Objectifs du cours

Donner aux étudiants une connaissance générale de l’histoire du XIX^e siècle en France, et leur faire acquérir, par ce biais, les réflexes du travail universitaire, ainsi que la méthode d’un des exercices habituels de la discipline historique, la dissertation.

3. Compétences

- Être capable de se documenter, et d’organiser ses connaissances à l’écrit et à l’oral.
- Être acteur de sa formation : gérer de manière autonome son travail, définir ses priorités, planifier, faire preuve de recul critique sur ses acquis et compétences.
- Être capable de travailler en équipe, d’interagir avec ses pairs et les enseignants dans le cadre d’un projet, être capable de partager les connaissances.

4. Modalités d’évaluation

La modalité d’évaluation du cours est le contrôle continu intégral. La note finale sera composée d’un exercice à la maison (50% de la note), et de devoirs sur table (50% de la note).



Dispensés d'assiduité : un écrit (dissertation) de fin de semestre (50 %) ; et un oral de fin de semestre (50 %), sur le programme.

5. Descriptif du cours

Le cours se déroule en 12 séances de 2h, pendant lesquelles les étudiants travaillent à la fois sur l'histoire du XIX^e siècle en France, et sur la méthode de la dissertation. Il leur est demandé de travailler régulièrement, de lire un manuel d'histoire, de se documenter, et de restituer de façon ordonnée leurs connaissances sur la période.

Séance 1 : Présentation du cours. Organisation du travail.

S2 : La Restauration.

S3 : La méthode de la dissertation.

S4 : La Monarchie de Juillet.

S5 : La II^e République.

S6 : Exercice sur table 1.

S7 : Le II^e Empire.

S8 : La III^e République.

S9 : Economie et société de la France au XIX^e siècle.

S10 : Les femmes dans la société française du XIX^e siècle.

S11 : Exercice sur table 2.

S12 : Correction et bilan.

5. Modalités de fonctionnement

L'heure de début du cours devra être respectée.

L'usage des ordinateurs, tablettes, téléphones portables, etc., est interdit en cours. Ils devront être éteints et rangés pendant les cours.

La prise de parole par les étudiants est soumise aux règles de politesse usuelles, les bavardages ou inattentions répétées sont sanctionnés par l'exclusion temporaire ou définitive du cours.

Un travail personnel devra être fourni pendant tout le semestre.

Les étudiants dispensés d'assiduité sont tenus de s'informer du contenu des cours par tous les moyens à leur disposition (syllabus, PDE, bibliographie, etc.).

La dispense d'assiduité n'est pas une dispense d'étudier, c'est l'engagement de l'étudiant à étudier pour se mettre au niveau de connaissances nécessaires, malgré son impossibilité d'assister aux cours.

6. Bibliographie

Démier, Francis, *La France du XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 2000 éd.

Saly, Pierre et alii, *La dissertation en histoire*, Paris, Armand Colin, 2012 éd.

